

IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE

Nom du demandeur : _____

Tél. (domicile) : _____ Tél. (portable) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

Site Internet : _____

Êtes-vous un/une

 Artiste individuel Collectif d'artistes Entreprise culturelle incorporée Auteur individuel Collectif d'auteurs

Dans le cas d'un collectif, veuillez inscrire le nom et l'adresse de tous les participants

Noms

Adresse

| | |
|-------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

Niveau de professionnalisme

 Professionnel (selon les lois sur le statut professionnel de l'artiste, L.R.Q c. S-32.01 et S-32-1) En voie de professionnalisation

DISCIPLINE ARTISTIQUE

 Arts Visuels Arts du cirque Danse Musique Théâtre Arts numériques Cinéma / Vidéo Littérature Patrimoine Multidisciplinaire Autres : _____ Spécialité : _____

La discipline indiquée est-elle celle dans laquelle vous êtes reconnu comme professionnel ?

(selon les lois sur le statut professionnel de l'artiste, L.R.Q c. S-32.01 et S-32-1)

Oui Non

Êtes-vous membre d'une association artistique professionnelle ?

Oui Association : _____
 Non

SOUTIEN AUX RÉSIDENCES DE CRÉATION

Description du projet de résidence de création

Titre de l'œuvre ou du projet de création : _____

Date(s) de réalisation du projet de résidence : _____

Lieu/institution d'accueil du projet de résidence : _____

Description : _____

Veillez spécifier en quoi la réalisation du projet de résidence aura des effets sur votre développement de carrière.

Justification de la contribution demandée à la Ville de Terrebonne :

Montant demandé : _____ **Budget total du projet :** _____

Le budget détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande est obligatoire.

Avez-vous déjà obtenu un soutien financier de la Ville de Terrebonne cette année? (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année courante)

Oui Non

DÉPENSES AUTORISÉES

- Achat/location de matériaux propres à l'œuvre créée en résidence

Ex : toiles, peinture, costumes, instruments, papier à photo, partitions, etc.

- Rémunération de l'artiste en résidence

Selon l'horaire préétabli

- Frais de déplacement

Ex : un sculpteur crée une œuvre dans un CHSLD et doit s'acheter une passe d'autobus pour s'y rendre

- Per diem

Ex : un sculpteur crée une oeuvre dans un CHSLD sur 5 périodes de 8 heures (paiement de son dîner)

Les dépenses suivantes ne sont pas autorisées

- Achat de matériaux durables non directement liés au projet de résidence

Ex : matériaux qui resteront à l'artiste après la réalisation de l'œuvre comme un ordinateur, un Ipad, une caméra vidéo, etc.

DOCUMENTS À JOINDRE

- Preuve de résidence (copie du permis de conduire, compte de taxes ou d'électricité)
- CV artistique du ou des demandeur (s) (réalisations antérieures)
- Dossier de presse
- Liste du personnel et/ou des artistes impliqués dans le projet ou l'événement spécial
- Texte présentant la démarche artistique du ou des demandeur (s)
- Budget détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande
- Échéancier détaillé couvrant l'ensemble des activités relatives à la demande
- Plan de communication

Par discipline :

Arts Visuels

- 10 photos numériques récentes des œuvres

Arts de la scène

- Extrait sur CD ou DVD

Cinéma

- Scénario du projet
- Extraits de récents travaux sur DVD

Danse

- Extraits de récents travaux sur DVD

Littérature

- Extrait tiré du projet (10 pages maximum)

Les demandes incomplètes seront automatiquement rejetées

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le demandeur déclare être résident de la Ville de Terrebonne et accepte les règles du programme. Le demandeur s'engage à respecter la décision de la Ville de Terrebonne émises aux suites des recommandations du jury qui est finale et sans appel.

Le demandeur assure qu'il fournira un rapport détaillé d'utilisation de la subvention s'il l'obtient et certifie que les renseignements fournis sont exacts et qu'aucun fait essentiel n'a été omis.

Signature (s) du ou des demandeurs

Date : _____

DÉPÔT DES DEMANDES

Les demandes d'application devront être acheminées :

• **Par courriel** : loisirs@ville.terrebonne.qc.ca

• **Par la poste** :

Ville de Terrebonne

Direction du loisir et de la vie communautaire

Programme de soutien financier - Politique de Soutien Arts & Culture

940, montée Masson, suite 102

Terrebonne (Québec) J6W 2C9



Pour information :

Ville de Terrebonne

Direction du loisir et de la vie communautaire

450-961-2001 #4000

loisirs@ville.terrebonne.qc.ca